

Date de dépôt : 2 novembre 2016

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Thomas Bläsi : Engagement des seniors : que fait l'Etat pour améliorer la situation ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 14 octobre 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat la question écrite urgente qui a la teneur suivante :

L'emploi des seniors est un vrai problème. Des associations comme « Phare Seniors » ou « Point rencontre 50 et plus » ont d'ailleurs été créées ces dernières années afin de venir en aide aux personnes qui ne parviennent pas à retrouver un emploi.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux témoignages de seniors font état de cette énorme difficulté que rencontre cette catégorie de chômeurs pour se réintégrer dans le monde du travail.

Certains seniors avec qui j'ai pu m'entretenir directement affirment qu'il leur est impossible d'être embauchés dans la fonction publique passé 50 ans.

Afin de vérifier ces allégations, le Conseil d'Etat pourrait-il répondre aux questions suivantes ?

- 1) Depuis 2010, combien de personnes au total ont été engagées au sein du Grand Etat ?**
- 2) Parmi celles-ci, quel est le nombre exact de personnes de plus de 50 ans ?**

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le tableau qui suit présente les chiffres obtenus pour l'administration cantonale. La proportion de personnes de plus de 50 ans engagées dans des fonctions permanentes se situait en 2015 à 10,5%, contre 8,42% en 2010.

Il n'a toutefois pas été tenu compte de la police et de la prison dont le personnel engagé est jeune. Pour rappel, l'âge limite d'admission pour l'école de police (de 20 à 35 ans) constitue un critère d'engagement impératif.

Les données concernant le Grand Etat sont inconnues de l'administration. Elles ne peuvent pas être réunies, si elles devaient exister, pour ce qui est de l'âge d'engagement notamment, dans les délais impartis par les questions écrites urgentes.

Proportion de personnes de plus de 50 ans engagées (hors police et prison)

Entrées		Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Apprentis, stagiaires	Total
2010	Effectif	487	427	257	1'171
	+ 50 ans	41	69	0	110
	%	8.42	16.16	-	9.39
2011	Effectif	658	363	261	1'282
	+ 50 ans	47	49	0	96
	%	7.14	13.50	-	7.49
2012	Effectif	679	399	274	1'352
	+ 50 ans	52	42	0	94
	%	7.66	10.53	-	6.95
2013	Effectif	753	339	252	1'344
	+ 50 ans	42	48	0	90
	%	5.58	14.16	-	6.70
2014	Effectif	716	418	247	1'381
	+ 50 ans	62	50	0	112
	%	8.66	11.96	-	8.11
2015	Effectif	419	267	265	951
	+ 50 ans	44	33	1	78
	%	10.50	12.36	0.38	8.20

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP